

Le travail est-il un lieu d'inégalité ?

Analyse du sujet :

Travail : répond à nos besoins collectivement, crée les éléments du monde humain, préserve la vie et la culture.

Inégalité :

- de nature : Impuissance matérielle, physique, ou mentale, à agir et créer.
- de droit : Présence de lois qui discriminent les individus selon des critères arbitraires.
- de fait : Rapport de force social, existence de normes implicites de la société, règles culturelles discriminatoires.

Enjeux :

Privilèges, exemption, qualité du travail.

Accès à liberté réelle, à l'expression de soi, à la créativité épanouissante.

Plan possible :

Introduction :

Le travail est le lieu de la coopération humaine, d'une nature technique il suppose la division des tâches et la mise en commun des produits créés. Notre devenir nécessairement social semble donc nous protéger de l'égoïsme et l'individualisme naturels. Il est en effet absurde de se sauver seul, nous n'en avons pas les moyens. Le travail semble faire de nous d'égaux individus incomplets et imparfaits, en danger sans l'aide de ses semblables.

Cependant, force est de reconnaître que la réalité est parfois contrariée par la croyance : celle qui construit un système d'inégalités avec sa justification idéologique. Le travail dans ses différentes dimensions se voit pris dans ces systèmes idéologiques : ainsi sa nécessité, sa qualité et ses conséquences ne sont pas identiques pour tous.

Le travail fait-il de nous des êtres également sociaux et créateurs ou bien les agents d'un monde où le travail confère une place distincte à chacun ?

A) Inégalité avec les autres espèces : travail primitif décrit par **Marx** est dépassé par les êtres humains. Le travail humain est collectif, technique, et historique. Il est le lieu de la satisfaction des besoins de façon spécifiquement humaine, il est tributaire d'une organisation politique qui peut l'altérer.

Cependant caractère indépasseable de la nécessité naturelle, d'où le recourt à l'instrumentalisation de l'homme. **Arendt**.

B) Inégalité entre classes sociales :

Le travail est une activité humaine soumise aux réalités sociales et aux traductions politiques de ces dernières.

La dévalorisation du travail en soi au profit d'autres activités humaines, inégale dignité des finalités humaines.

Le droit comme institutionnalisation du rapport de force permet de faire du travail le lieu d'une inégalité totale : esclavage, ou effective : l'exploitation.

Cependant, un lieu comme un autre, qui contient la possibilité de son dépassement, par la force formatrice de sa réalisation.

C) Inégalité des travaux humains :

Le travail est le lieu de l'intelligence et du désir. Il permet de s'investir, de coopérer et de progresser dans la compréhension du monde, de la nature et de la technique. Il procure à tous la possibilité de se transformer, de récolter des satisfactions et de s'ancrer dans le réel.

Freud, Marx.

Conclusion :

Le travail est le lieu de plusieurs inégalités : il fait de nous des êtres inégaux dans la nature, bien plus aptes que d'autres espèces à transformer le monde et à nous y installer. Mais sa puissance repose sur l'inégalité sociale qui caractérise nos sociétés, l'oeuvre commune n'est pas le fruit d'un effort également réparti. L'inégalité n'est pas seulement celle des fruits du travail et des efforts consentis mais aussi de la qualité du travail permis. La subjectivité de chacun ne se trouve pas également investie dans nos actes laborieux, ce qui fait du travail une source inégale de satisfaction et de liberté.